Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Commune de Revest-des-Brousses

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

-

Pièce 4.3 : Règlement graphique – Plan village (1 / 2 000ème)



PLU arrêté le :

SARL Alpicité
Avenue de La Clapière
05 200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

Légende :

Zonage du plan local d'urbanisme (PLU)

Prescriptions graphiques du règlement

Protections écologiques des zones humides

Espaces boisés classés (EBC)

Protections visant à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier certains éléments pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou paysager

Protections paysagères

Protection d'éléments de patrimoine bâti

Protection d'arbres remarquables

Bâtiment pouvant changer de destination

Emplacements réservés (ER)

Servitudes de mixité sociale

Périmètres soumis à des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

NB. Une OAP "thématique" est applicable à l'ensemble du PLU

Autres informations du règlement

Préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau naturels ou artificiels d'une superficie inférieure à mille hectares

Informations cadastrales

Bâtiment existant cadastré (PCI vecteur 2022)

Bâtiment construit mais non cadastré

Parcelle cadastrale

Source : PCI vecteur 2022

Liste des emplacements réservés

Nom	Objet	Destinataire	Superficie (m²)
ER n°1	Espace public, jardin/verger partagé	Commune de Revest-des-Brousses	2591
ER n°2	Elargissement de voirie et aménagements connexes	Commune de Revest-des-Brousses	36
ER n°3	Elargissement de voirie et aménagements connexes	Commune de Revest-des-Brousses	544
ER n°4	Création de voirie et aménagement connexes	Commune de Revest-des-Brousses	2361
ER n°5	Création de stationnements (stationnement majoritairement non imperméabilisé)	Commune de Revest-des-Brousses	807
ER n°6	Création de stationnements (stationnement majoritairement non imperméabilisé)	Commune de Revest-des-Brousses	477
ER n°7	Création de stationnements pour les randonneurs (stationnement majoritairement non imperméabilisé)	Commune de Revest-des-Brousses	257
ER n°8	Création d'un cheminement doux, élargissement du chemin/voirie, espace naturel public, arboretum	Commune de Revest-des-Brousses	6259
ER n°9	Création d'équipements d'intérêt collectif et services publics, et réalisation d'un programme de logements dans un objectif de mixité sociale (ainsi que tous les équipements nécessaires) dans le « Château ». Cette mixité devra répondre à des logements locatifs sociaux au sens de l'article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (à hauteur de 100 %).	Commune de Revest-des-Brousses	549